



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**25640028400020**

**SYNDICAT DE GRECHEZ - ANC 80202**

**POSTE COMPTABLE : 64021**

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

**M49**

**BUDGET PRIMITIF**

**BUDGET SYNDICAT DE GRECHEZ - ANC 80202**

**ANNEE 2025**

## SOMMAIRE

Pages	
2	I. Informations générales Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
3	A1 - Vue d'ensemble - Sections
4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
6	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
7	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
8	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
10	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
11	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
12	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
13	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		X
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
14	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
16	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
17	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
17	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
18	A3.2 - Etalement des provisions	X	
19	A4.1 - Equilibre des opérations financières	X	
20	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
21	A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées	X	
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
	B - Engagements hors bilan		X
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
22	B1.3 - Subventions versées dans le cadre de vote du budget	X	
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	
	B1.7 - Etat des engagements reçus	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
	C - Autres éléments d'informations		X
23	C1.1 - Etat du personnel	X	
25	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
26	D - Arrêté et signatures		X

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement,
  - avec (2) les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ..... du .....).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	200 694,18	126 000,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>		74 694,18
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		200 694,18	200 694,18

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	85 207,24	31 324,18
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		53 883,06
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		85 207,24	85 207,24

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>285 901,42</b>	<b>285 901,42</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elle ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	53 010,00		50 160,00	50 160,00	50 160,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	89 625,00		110 800,00	110 800,00	110 800,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	2 400,00		2 400,00	2 400,00	2 400,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>145 035,00</b>	<b>0,00</b>	<b>163 360,00</b>	<b>163 360,00</b>	<b>163 360,00</b>
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	1 200,00		500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc.	3 000,00		510,00	510,00	510,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>154 235,00</b>	<b>0,00</b>	<b>169 370,00</b>	<b>169 370,00</b>	<b>169 370,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (	56 351,86		31 132,18	31 132,18	31 132,18
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	114,00		192,00	192,00	192,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp					
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>56 465,86</b>	<b>0,00</b>	<b>31 324,18</b>	<b>31 324,18</b>	<b>31 324,18</b>
<b>TOTAL</b>		<b>210 700,86</b>	<b>0,00</b>	<b>200 694,18</b>	<b>200 694,18</b>	<b>200 694,18</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>200 694,18</b>
---	-------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Vente de produits finis, prestations de s	129 000,00		123 000,00	123 000,00	123 000,00
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante					
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>129 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>123 000,00</b>	<b>123 000,00</b>	<b>123 000,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &	170,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>129 170,00</b>	<b>0,00</b>	<b>126 000,00</b>	<b>126 000,00</b>	<b>126 000,00</b>
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(					
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>129 170,00</b>	<b>0,00</b>	<b>126 000,00</b>	<b>126 000,00</b>	<b>126 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>74 694,18</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>200 694,18</b>
---	-------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)</b>	<b>31 324,18</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	------------------	---

(1) Solde de l'opération : DE 023 + DE 042 - RE 042

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	102 620,91		77 207,24	77 207,24	77 207,24
	Total des opérations d'équipement	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>105 620,91</b>	<b>0,00</b>	<b>80 207,24</b>	<b>80 207,24</b>	<b>80 207,24</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>		<b>110 620,91</b>	<b>0,00</b>	<b>85 207,24</b>	<b>85 207,24</b>	<b>85 207,24</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>110 620,91</b>	<b>0,00</b>	<b>85 207,24</b>	<b>85 207,24</b>	<b>85 207,24</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	<b>85 207,24</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)					
106	Réserves					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	56 351,86		31 132,18	31 132,18	31 132,18
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	114,00		192,00	192,00	192,00
041	Opérations patrimoniales					
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>56 465,86</b>	<b>0,00</b>	<b>31 324,18</b>	<b>31 324,18</b>	<b>31 324,18</b>
<b>TOTAL</b>		<b>56 465,86</b>	<b>0,00</b>	<b>31 324,18</b>	<b>31 324,18</b>	<b>31 324,18</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	53 883,06
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	<b>85 207,24</b>

## Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>31 324,18</b>
--	------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	50 160,00		50 160,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	110 800,00		110 800,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	2 400,00		2 400,00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	500,00		500,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions	510,00	192,00	702,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		31 132,18	31 132,18
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>169 370,00</b>	<b>31 324,18</b>	<b>200 694,18</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>200 694,18</b>
---	-------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	3 000,00		3 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	77 207,24		77 207,24
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>85 207,24</b>		<b>85 207,24</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>85 207,24</b>
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variations des stocks (3)</i>			
70	Vente de produits finis, prestations de services,	123 000,00		123 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions	3 000,00		3 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>126 000,00</b>		<b>126 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>74 694,18</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>200 694,18</b>
---	-------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		192,00	192,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours (4)</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		31 132,18	31 132,18
<b>Recettes d'investissement - Total</b>			<b>31 324,18</b>	<b>31 324,18</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>53 883,06</b>
--	------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>85 207,24</b>
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>53 010,00</b>	<b>50 160,00</b>	<b>50 160,00</b>
604	Achats études, presta de services, équip & t	26 000,00	28 000,00	28 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipemen	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6064	Fournitures administratives	250,00	250,00	250,00
6066	Carburants	2 800,00	2 500,00	2 500,00
6068	Autres matières et fournitures	150,00	150,00	150,00
6132	Locations immobilières	1 750,00	1 750,00	1 750,00
61551	Matériel roulant	3 000,00	1 000,00	1 000,00
61558	Autres biens mobiliers	500,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	3 500,00	4 000,00	4 000,00
6161	Multirisques	1 500,00	2 000,00	2 000,00
617	Etudes et recherches	6 000,00	1 300,00	1 300,00
618	Divers		1 800,00	1 800,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	60,00	60,00	60,00
6231	Annonces et insertions	150,00		
6256	Missions	200,00	300,00	300,00
6257	Réceptions	200,00	200,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	1 200,00	600,00	600,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations...)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>89 625,00</b>	<b>110 800,00</b>	<b>110 800,00</b>
6332	Cotisations versées au FNAL	50,00	100,00	100,00
6336	Cotisations au centre gestion et CNFPT	1 200,00	1 500,00	1 500,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	200,00	200,00	200,00
6411	Salaires, appointements, commissions de b	61 500,00	74 000,00	74 000,00
6415	Supplément familial	315,00	400,00	400,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	500,00	300,00	300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	160,00	300,00	300,00
6478	Autres charges sociales diverses		500,00	500,00
648	Autres charges de personnel	2 700,00	3 500,00	3 500,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 400,00</b>	<b>2 400,00</b>	<b>2 400,00</b>
6531	Indemnités	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6533	Cotisations de retraite	100,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	500,00	500,00
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>		<b>145 035,00</b>	<b>163 360,00</b>	<b>163 360,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>			
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>1 200,00</b>	<b>500,00</b>	<b>500,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	600,00	500,00	500,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	600,00		
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements, dépréc. &amp;</b>	<b>3 000,00</b>	<b>510,00</b>	<b>510,00</b>
6817	Dot. aux dépréciations des actifs circulants	3 000,00	510,00	510,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilées (</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>154 235,00</b>	<b>169 370,00</b>	<b>169 370,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
023	Virement à la section d'investissement	56 351,86	31 132,18	31 132,18
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	114,00	192,00	192,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	114,00	192,00	192,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>56 465,86</b>	<b>31 324,18</b>	<b>31 324,18</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>56 465,86</b>	<b>31 324,18</b>	<b>31 324,18</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>210 700,86</b>	<b>200 694,18</b>	<b>200 694,18</b>

+	<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>0,00</b>
+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>200 694,18</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges			
70	Vente de produits finis, prestations de s	129 000,00	123 000,00	123 000,00
704	Travaux	26 000,00	28 000,00	28 000,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	103 000,00	95 000,00	95 000,00
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>129 000,00</b>	<b>123 000,00</b>	<b>123 000,00</b>
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & p	170,00	3 000,00	3 000,00
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circu	170,00	3 000,00	3 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>129 170,00</b>	<b>126 000,00</b>	<b>126 000,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>129 170,00</b>	<b>126 000,00</b>	<b>126 000,00</b>

	+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>74 694,18</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>200 694,18</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
21	Immobilisations corporelles (hors opér			
22	Immobilisations reçues en affectation (			
23	Immobilisations en cours (hors opératio	102 620,91	77 207,24	77 207,24
2315	Installation, matériel et outillage techniques	102 620,91	77 207,24	77 207,24
	Op. Eq. n°10 ACHAT EQUIPEMENT	3 000,00	3 000,00	3 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>105 620,91</b>	<b>80 207,24</b>	<b>80 207,24</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>110 620,91</b>	<b>85 207,24</b>	<b>85 207,24</b>

040	Opération d'ordre transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>110 620,91</b>	<b>85 207,24</b>	<b>85 207,24</b>
---	--	-------------------	------------------	------------------

		+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>		<b>0,00</b>
		+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>		<b>0,00</b>
		=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>85 207,24</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnemen	56 351,86	31 132,18	31 132,18
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	114,00	192,00	192,00
28188	Autres	114,00	192,00	192,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>56 465,86</b>	<b>31 324,18</b>	<b>31 324,18</b>
041	Opérations patrimoniales			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>56 465,86</b>	<b>31 324,18</b>	<b>31 324,18</b>

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>56 465,86</b>	<b>31 324,18</b>	<b>31 324,18</b>
---	--	------------------	------------------	------------------

		+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>		<b>0,00</b>
		+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>		<b>53 883,06</b>
		=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>85 207,24</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

## CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10

## LIBELLE : ACHAT EQUIPEMENT

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2025	Restes à réaliser 2024  (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>55 025,95</b>	<b>a 0,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>b 3 000,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	55 025,95	0,00	3 000,00	3 000,00	
2155	Outillage industriel Autres (2182,2183,2184,2188)	55 025,95		3 000,00	3 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2024	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-3 000,00</b>
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
Néant														
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>														
1641 Emprunts en euros														
Néant														
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
Néant														
<b>167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)</b>														
Néant														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2025											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
Néant												
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>												
1641 Emprunts en euros												
Néant												
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>												
Néant												
<b>167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)</b>												
Néant												
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>												
<b>TOTAL GENERAL</b>												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
<b>(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nb produits						
	% de l'encours	%	%	%	%	%	%
	Montant en euros						
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2025 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A2 A3.1 A3.2</b>

**A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>		<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		02/12/2019
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>
Linéaire	Agencements et aménagements de bâtiments, installa	20
Linéaire	Appareil de laboratoire, matériels et outillages t	10
Linéaire	Bâtiments durables	50
Linéaire	Bâtiments légers, abris	15
Linéaire	Equipement d'ouvrage de génie civil	25
Linéaire	Matériels informatiques	5
Linéaire	Mobilier de bureau	10
Linéaire	Organes de régulation (électronique, capteur, etc)	6
Linéaire	Ouvrages de génie civil pour le captage, le transp	40
Linéaire	Pompes, appareil électromécaniques, installations	10
Linéaire	Réseau d'assainissement	60
Linéaire	Réseau d'eau	40
Linéaire	Véhicules légers	5
Linéaire	Véhicules lourds, engins de travaux publics	8

**A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

<b>Nature de la provision ou de la dépréciation</b>	<b>Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)</b>	<b>Date de constitution</b>	<b>Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2025</b>	<b>Montant total des provisions et dépréciations constituées</b>	<b>Reprises inscrites au budget de l'exercice</b>	<b>SOLDE prévisionnel au 01/01/2025</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. réglementées et amort. dérogatoires</b>						
NEANT						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						

IV - ANNEXES					IV	
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS					A2 A3.1 A3.2	
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)	510,00		3 000,00	3 510,00	3 000,00	510,00
Dépréciations des comptes de clients	510,00		3 000,00	3 510,00	3 000,00	510,00
-Créances douteuses	510,00	01/01/2021	3 000,00	3 510,00	3 000,00	510,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	510,00		3 000,00	3 510,00	3 000,00	510,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

#### A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2025	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>A4.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	53 883,06	53 883,06
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent		
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	53 883,06	53 883,06

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)</b>		
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	53 883,06	53 883,06
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	53 883,06	53 883,06

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	5 000,00	5 000,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	31 324,18	31 324,18
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	26 324,18	26 324,18

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés.

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		5 000,00	5 000,00
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		5 000,00	5 000,00
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	5 000,00	5 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>		31 324,18	III 31 324,18
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		0,00	0,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		31 324,18	31 324,18
28188	Autres	192,00	192,00
021	Virement de la section d'exploitation	31 132,18	31 132,18

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742	<b>Subventions exceptionnelles d'équipement</b>				<b>0,00</b>
	Participation aquisition mat. informatiq	Participation aquisition mat. informatiq	SYNDICAT DE GRECHEZ 80200	Collectivité territ	0,00
	Participation aménagement véhicules	Aménagement véhicules	SYNDICAT DE GRECHEZ 80200	Collectivité territ	0,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
NEANT							
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2025	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
NEANT						
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR : ADM : Administratif  
 TECH : Technique  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
 S : Social  
 MS : Médico-social  
 MT : Médico-technique  
 SP : Sportif  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation  
 POL : Police  
 POMP : Sapeurs-pompiers  
 X : Emplois non cités

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi  
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes  
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants  
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal  
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %  
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10  
 326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352)  
 343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)  
 333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus  
 A : Autres

5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »)

6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE  
L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

<b>AGENTS TITULAIRES OU NON</b>	<b>CATEGORIES</b>	<b>EFFECTIFS</b>	<b>MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215</b>
NEANT			
<b>TOTAL GENERAL</b>			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 14  
 Nombre de membres présents : 13  
 Nombre de suffrages exprimés : 13  
 VOTES - Pour : 13  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

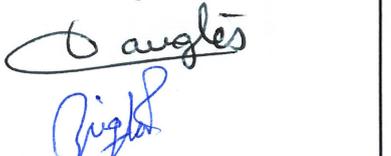
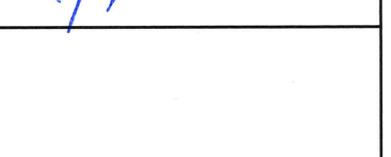
Date de convocation : 27/01/2025

Présenté par le Président,  
A Lanneplaa, le 03/02/2025  
le Président,

Délibéré par l'assemblée l'Assemblée délibérante réunie en session Ordinaire  
A Lanneplaa, le 03/02/2025



Les membres de l'assemblée délibérante de l'Assemblée  
Délibérante,

Jeremy LAUDA	
Didier HOOS	
Nichel SARTHOU	
Jean-charles LARROQUE	
LUC CHRESTIA	
Philippe DARTIGUE-PEYRAU	
Patrice LARRAUTURE	
Jean Jacques SENSEBE	
Jean-Pierre CARRERE	
LUC NONBEIG	
Albert LAHITTE	
Aline LANGRES	
Pierre ZIEGLER	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le  
\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_, et de la publication le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

A Lanneplaa, le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_